

L'OIAC : des métiers spécifiques dans le domaine de la chimie



Un domaine d'activité spécifique

- Le cœur de mission initial de l'OIAC est la **destruction des stocks d'armes chimiques**. Alors que 98% des stocks déclarés ont déjà été détruits, l'OIAC se doit de maintenir des compétences dans le domaine des armes chimiques et de la démilitarisation, notamment pour la vérification de la destruction des armes chimiques abandonnées ou anciennes qui sont découvertes chaque année sur les zones de conflit pré-1946.
- Le régime de la Convention sur l'Interdiction des Armes chimiques repose également sur un **système de déclaration et de vérification des activités civiles** impliquant des produits chimiques listés dans ses annexes. L'OIAC réalise donc régulièrement des inspections au sein des sites industriels des Etats parties, afin d'assurer que des activités interdites par la Convention n'y sont pas réalisées.

Requérant des compétences techniques

- L'OIAC recrute des **experts et inspecteurs dans les domaines du désarmement** : spécialistes munitions, identification des munitions, pyrotechnie et déminage ; spécialistes détection et protection NRBC. Pour l'organisation et la programmation des inspections, elle recrute aussi des **spécialistes de la planification de missions**, postes pouvant intéresser des **officiers qualifiés J35**.
- Dans les **secteurs de la chimie industrielle** (pharmaceutique, agroalimentaire, pétrochimie, etc.), une **variété de profils** intéressent l'OIAC : chercheurs et analystes, ingénieurs sécurité des procédés, spécialistes des risques industriels ou du transport des matières dangereuses ...
- Outre le domaine de la chimie, d'autres postes requièrent des compétences techniques pointues : techniciens de maintenance des équipements d'inspections, **spécialistes de la sécurité et de la cyber-sécurité**, etc.

Travailler pour l'OIAC : pourquoi pas vous ?

- Le niveau d'expérience demandé dépend des grades des différents postes, qui requièrent tous **une excellente maîtrise de l'anglais**. Une connaissance préalable de la Convention n'est pas nécessaire, mais la compréhension et l'attachement aux missions de l'OIAC sont valorisés au cours du recrutement. Les **tests de sélection** sont spécifiques au **domaine d'expertise technique** du poste.
- Pour les **fonctionnaires**, civils ou militaires, il est possible de demander un détachement le temps de leur contrat avec l'OIAC. L'Organisation recrute également des employés issus du **secteur privé**, en particulier de **l'industrie chimique**, ou d'ONGs.

Etre inspecteur à l'OIAC

- L'OIAC recherche **quatre types de profils pour ses équipes d'inspection** :
 - **spécialistes de la production chimique industrielle** : ingénieurs chimistes (génie des procédés, expertise des installations industrielles et de leur sécurité, etc.).
 - **spécialistes en analyse chimique** : techniciens analystes (laboratoire industriel, de recherche ou militaire), expertise et pratique en analyse par GC-MS (identification et profilage chimique). Une expérience de l'analyse chimique médico-légale (criminalistique) est souhaitable.
 - **spécialistes santé et sécurité** : expertise médicale/paramédicale ou dans le domaine HSE, préférablement avec une expérience dans la logistique des produits dangereux et/ou dans le travail d'enquête médico-légale (profils militaires ou policiers appréciés).
 - **spécialistes en munitions chimiques** : experts munitions, défense/protection NRBC, expérience dans les opérations de neutralisation de munitions explosives et du renseignement sur les armes. Des compétences en déminage et en analyse chimique médico-légale seraient un atout majeur.
- **Niveau de formation et d'expérience** : le grade d'entrée des inspecteurs (P3) nécessite a minima un diplôme d'études supérieures pertinent en combinaison avec un minimum de 5 ans d'expérience qualifiante ou un diplôme de premier niveau en combinaison avec un minimum de 7 ans d'expérience qualifiante (d'autres niveaux de formation et d'expérience peuvent être requis en fonction des spécialités). Une expérience de travail à l'international constitue un atout. Une fois recrutés, les inspecteurs bénéficient d'une formation initiale intensive de plusieurs semaines.
- Selon les types d'inspections, la durée des missions peut varier de 48 heures à 48 jours, (une semaine en moyenne pour les inspections routinières des sites industriels). Les métiers de l'inspection demandent donc une **forte implication** : pour certains profils amenés à effectuer des missions non routinières, l'expérience du travail dans un environnement sensible est aussi valorisée.